AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP17-5-68796944

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE Tél. 5.17

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405-15

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément n° 2 au Bulletin n° 92 - MAI 1968 16 MAI 1968

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE : Effectuer un nouveau traitement sur aspergeraies non en production.

PEGOMYIE DE L'EPINARD : Renouveler le traitement, utiliser un insecticide en fonction de la date de récolte (V. supplément n° 4 au Bulletin 91 du 25 Avril 1968).

THRIPS DU POIREAU : On assiste actuellement sur semis à une attaque parfois importante se caractérisant par un dessèchement des extrémités pouvant entraîner un dépérissement de la plante. Intervenir de préférence avec un produit systémique autorisé en culture légumière.

ANTHRACNOSE DU HARICOT : Appliquer une pulvérisation d'un produit organique de synthèse.

BOTRYTIS DE LA FRAISE : Effectuer une application dans les plantations installées en terrain lourd (secteur de CHAUDENAY - ALLEREY (71), avec l'un des produits suivants : Captane - Phaltane : 2 Kgs matière active/hectare - Thirame : 3 Kgs 2 - Dichlofluanide : 1 Kg. Avec cette dernière matière active les traitements doivent cesser 7 jours avant la cueillette.

PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Renouveler le traitement ; insister particulièrement sur les jeunes pousses.

PUCERONS : Dans certaines plantations, les colonies sont nombreuses. Intervenir dans ce cas avec un produit systémique.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription Phytosanitaire "BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P229